



# Rapport 2022 sur l'investissement durable



SEPTEMBRE 2022

**Investissements** RPC

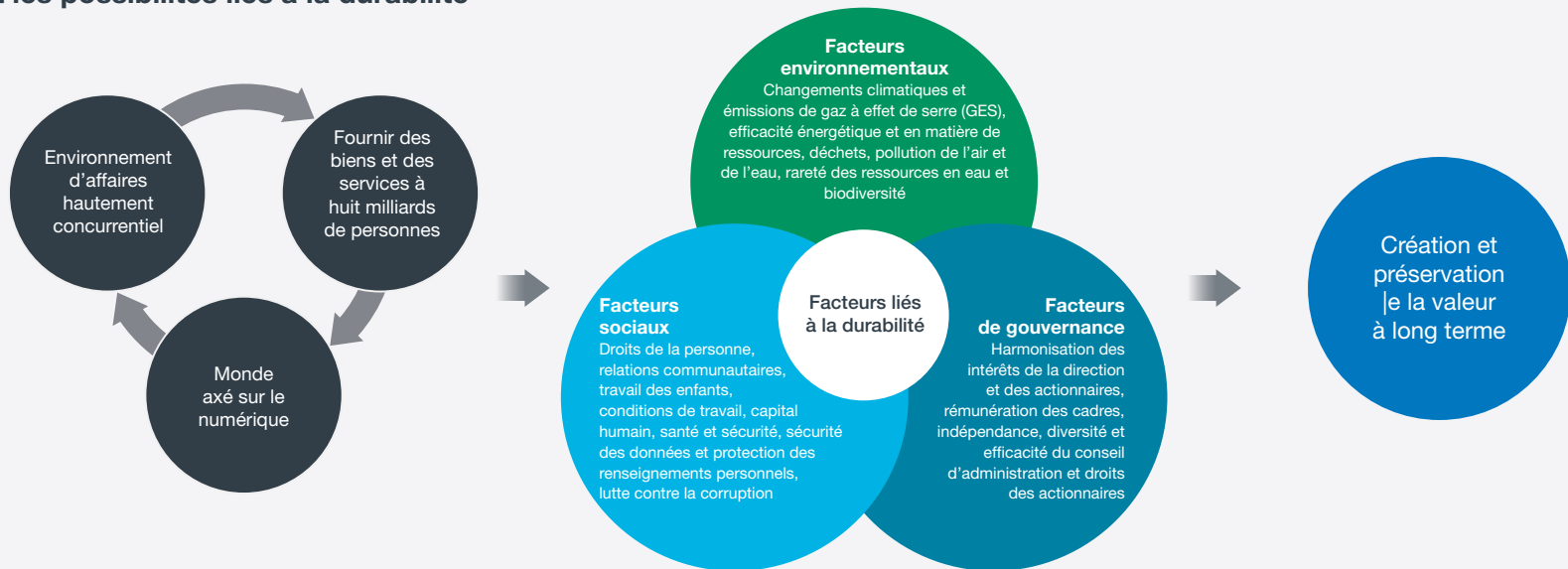
## TABLE DES MATIÈRES

|  |    |
|--|----|
| Introduction à Investissements RPC   | 3  |
| Notre approche en matière d'investissement durable                             | 5  |
| Notre engagement à l'égard de l'atteinte de la cible<br>de zéro émission nette | 8  |
| Actionnariat actif   | 15 |
| Mobilisation et bien-être des employés   | 19 |

## Les facteurs liés à la durabilité, y compris les changements climatiques, ont une incidence de plus en plus directe sur le profil stratégique, opérationnel et financier des sociétés partout dans le monde

« Au cours de la dernière année, l'utilité et l'intégrité de l'expression "facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance" (ESG) ont suscité un débat. Pour nous, l'étiquette ESG n'est pas ce qui compte. Ce qui est vraiment pertinent, c'est d'évaluer, de comprendre et de prendre en compte les facteurs plus larges qui influent sur la croissance des entreprises, qu'ils soient de nature sociétale, environnementale ou de gérance. » **John Graham** – Président et chef de la direction, Investissements RPC

### Facteurs qui redéfinissent les risques et les possibilités liés à la durabilité



## Jalons essentiels

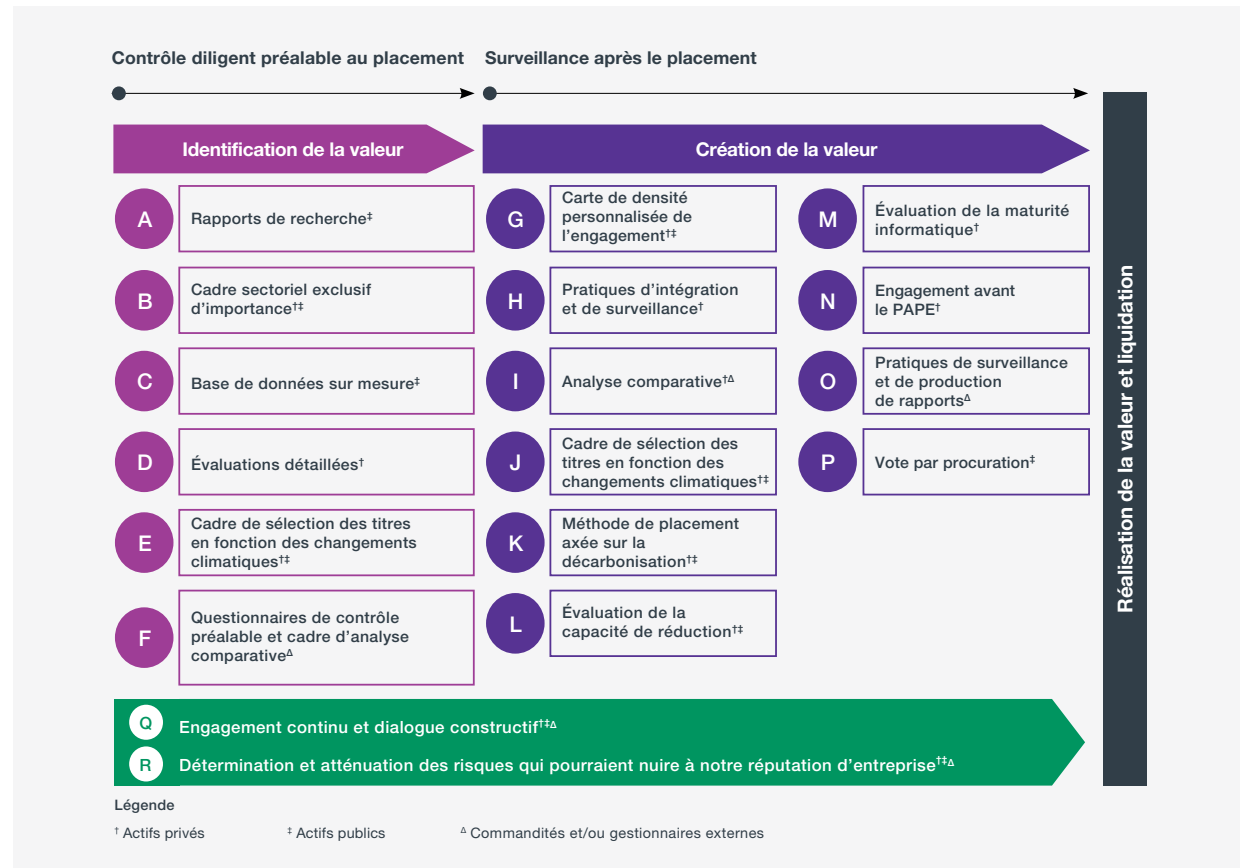


1. Le Groupe consultatif des investisseurs du SASB deviendra le Groupe consultatif des investisseurs de l'ISSB (IAG) à la fin de 2022. Richard Manley, directeur général et chef de l'investissement durable, équipe de direction mondiale, agira à titre de président de l'IAG après cette transition.

## Nous travaillons en partenariat avec les sociétés en portefeuille pour créer de la valeur à long terme en intégrant les risques et les occasions importants liés à la durabilité dans toutes les phases du cycle de vie des placements

Nous sommes un fournisseur de capitaux différencié qui considère que les facteurs liés à la durabilité sont essentiels.

Nous utilisons des outils sur mesure liés à la durabilité sur l'ensemble du cycle de vie des placements et des catégories d'actif.



## Nous reconnaissons et respectons les différents rôles que les actionnaires/propriétaires, les conseils d'administration/administrateurs et les équipes de direction/dirigeants jouent dans la création de valeur à long terme

Les actionnaires, le conseil d'administration et la direction d'une société jouent tous un rôle essentiel dans la création et le maintien de la valeur à long terme. Leurs relations reposent sur une communication claire et une relation de confiance. Nous considérons que ces responsabilités sont les suivantes.



### Actionnaires :

- détiennent la société
- élisent des administrateurs pour agir à titre de gérants de la société



### Membres du conseil d'administration :

- sont responsables de la gouvernance globale de la société, y compris l'approbation de la stratégie de la société, la surveillance de sa mise en œuvre, la supervision et la prestation de conseils à la direction
- rendent compte aux actionnaires

### Équipes de direction :

- responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de la société ainsi que de l'exercice des activités courantes
- rendent compte au conseil d'administration



## Investissements RPC est un actionnaire actif et engagé, qui adopte une approche constructive dans son partenariat avec les sociétés dans le cadre de leur intégration du développement durable

Nous nous attendons à ce que les sociétés en portefeuille remplissent les conditions suivantes :

- avoir des conseils d'administration efficaces;
- divulguer les risques et les occasions importants liés au développement durable, y compris les répercussions importantes en matière de changements climatiques;
- expliquer clairement comment l'intégration des facteurs liés au développement durable a contribué à l'élaboration de la stratégie et amélioré les rendements ou réduit les risques de l'entreprise;
- avoir une culture qui repère de façon proactive les risques et occasions d'affaires importants, dynamiques et émergents, et qui cherche des solutions pour réduire les risques et exploiter le potentiel des occasions; et
- harmoniser les mesures incitatives.

De plus, nous nous attendons à ce que les **sociétés ouvertes de notre portefeuille** respectent nos [Principes et directives de vote par procuration](#).

Nous soutenons les sociétés qui harmonisent leurs divulgations sectorielles et liées aux changements climatiques pour :



## En février 2022, nous nous sommes engagés à ce que notre portefeuille et nos opérations atteignent la cible de zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) dans tous les domaines d'ici 2050

### Principes relatifs aux changements climatiques

1. Investir de façon à opérer une transition économique globale qui est nécessaire en raison des changements climatiques.
2. Faire évoluer notre stratégie à mesure qu'émergent des solutions de transition et des normes mondiales en matière de décarbonisation.
3. Tirer parti de notre influence pour créer de la valeur et atténuer le risque.
4. Appuyer une transition responsable fondée sur nos principes et notre expertise en matière de placement.
5. Rendre compte de nos actions, de leurs répercussions et des émissions de notre portefeuille.

### Nos actions :



#### I. Actionnariat actif

Nous continuerons d'investir et d'exercer notre influence dans l'ensemble de la transition économique en tant que propriétaires actifs.



#### II. Placements favorisant la transition

Nous renforcerons notre méthode de placement axée sur la décarbonisation qui vise à obtenir des rendements intéressants en permettant à l'ensemble de l'économie de passer à un avenir sobre en carbone.



#### III. Nos propres activités

Nous prévoyons d'atteindre la carboneutralité pour nos activités internes d'ici la fin de l'exercice 2023.



#### IV. Actifs verts et de transition

Nous prévoyons de porter nos actifs verts et de transition à au moins 130 milliards de dollars d'ici 2030.



## Notre engagement envers la carboneutralité est fondé sur la base et en fonction de nos attentes à savoir que la communauté mondiale continue de progresser vers l'atteinte de l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050

### Principaux facteurs externes pour atteindre la cible de zéro émission nette

Nous nous engageons à garder une longueur d'avance sur les événements qui auront une incidence sur la trajectoire de notre portefeuille vers la cible de zéro émission nette, et à y contribuer.



Changements  
de comportement  
des consommateurs  
et des entreprises



Progrès des solutions  
technologiques



Définition de normes  
de communication de  
l'information et création de  
marchés du carbone



Les sociétés  
atteignent leurs cibles



Atteinte et accélération  
des engagements pris  
par les gouvernements

Nous nous engageons à garder une longueur d'avance sur les événements qui auront une incidence sur la trajectoire de notre portefeuille vers la cible de zéro émission nette, et à y contribuer. Nous reconnaissons que la gestion des changements climatiques est un processus itératif; la trajectoire vers la cible de zéro émission nette ne sera pas linéaire, mais nous continuerons de prendre des mesures et de faire état de nos progrès.



## I. Nous continuerons d'investir et d'exercer notre influence dans l'ensemble de la transition économique en tant qu'investisseurs actifs

Notre stratégie de placement diversifiée, notre portée et notre capital patient nous procurent la souplesse nécessaire pour investir dans tous les types d'occasions liées aux changements climatiques dans toutes les catégories d'actif.

Nous investissons dans des sociétés de tous les secteurs qui favorisent et mettent en œuvre des innovations et des pratiques de réduction des émissions de carbone susceptibles, selon nous, de maximiser les rendements.

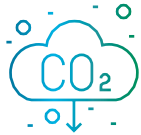
Au 31 mars 2022 :

**253** actifs certifiés « bâtiments écologiques » dans **19** pays<sup>2</sup>.

Les occasions de placement dans la transition économique globale comprennent, sans s'y limiter, les systèmes énergétiques, les espaces construits, l'industrie, la mobilité, les marchés du carbone et les placements en fonction des préférences changeantes des consommateurs.



2. Il s'agit d'actifs certifiés « bâtiments écologiques » (certifiés et précertifiés) dans lesquels nous détenons une participation d'au moins 10 %. Dans le passé, notre calcul des actifs certifiés « bâtiments écologiques » comprenait les actifs dans lesquels nous détenons une participation de moins de 10 % dans le cadre de notre programme d'immobilier privé. Nous avons depuis mis à jour notre méthodologie.



## II. Nous renforcerons notre méthode de placement axée sur la décarbonisation qui vise à obtenir des rendements intéressants en permettant à l'ensemble de l'économie de passer à un avenir sobre en carbone



Notre [méthode de placement axée sur la décarbonisation](#) vise à repérer, à financer et à soutenir les efforts de décarbonisation de certaines sociétés très polluantes qui sont déterminées à réduire leurs émissions et à s'adapter avec succès à l'évolution de l'économie vers un avenir sobre en carbone. Cette méthode permettra à Investissements RPC d'obtenir des rendements corrigés du risque attractifs et de soutenir la réduction des émissions dans l'économie réelle.



En continuant de renforcer nos capacités existantes, nous explorons des occasions de décarbonisation créatrices de valeur auprès de certaines sociétés en portefeuille. Dans le cadre de ce processus, nous utiliserons notre [cadre d'évaluation des capacités de réduction](#) pour repérer et quantifier la mosaïque d'occasions de réduction des émissions pour chaque société.



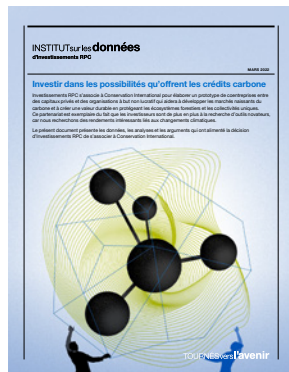
Nous avons mis à l'essai le cadre d'évaluation des capacités de réduction pour les activités du Trafford Centre et constaté qu'il est possible de décarboniser l'entreprise d'ici 2030 d'au moins 64 % pour les émissions de GES de portées 1 et 2 en utilisant des mesures économiquement viables qui existent aujourd'hui. Ces mesures comprennent le remplacement des ascenseurs et l'installation de systèmes lumineux plus écoénergétiques, de commandes d'éclairage intelligent et de panneaux solaires sur les toits.

**TRAFFORD** CENTRE  
MANCHESTER



### III. Nous prévoyons d'atteindre la carboneutralité pour nos activités internes d'ici la fin de l'exercice 2023

Nous effectuons une [évaluation des capacités de réduction](#) de nos propres activités afin d'orienter notre approche de réduction des émissions absolues de GES au fil du temps. Nous avons également entamé le processus pour obtenir des crédits carbone de grande qualité, supplémentaires, vérifiables et permanents, au besoin, afin de compenser nos émissions opérationnelles et d'atteindre la neutralité carbone. Nous continuerons de surveiller l'ampleur, la qualité et la fiabilité des données sur les émissions parallèlement à l'évolution rapide de ce segment.



Lisez notre rapport intitulé [Investir dans les possibilités qu'offrent les crédits carbone](#) pour obtenir plus de détails sur les crédits carbone.



**Fin de l'exercice 2023**  
Nous atteindrons la  
neutralité carbone pour  
nos opérations internes



## IV. Nous prévoyons de porter nos actifs verts et de transition à au moins 130 milliards de dollars d'ici 2030



### Qu'entendons-nous par « actifs verts »?

Nous considérons qu'un actif est vert lorsqu'au moins 95 % de ses revenus peuvent être classés comme provenant d'activités vertes, selon l'International Capital Markets Association (ICMA). Nous adoptons la limite supérieure de la fourchette de 75 % à 95 % que la taxonomie de l'UE utilise pour considérer qu'un actif est « fortement aligné sur le climat ».

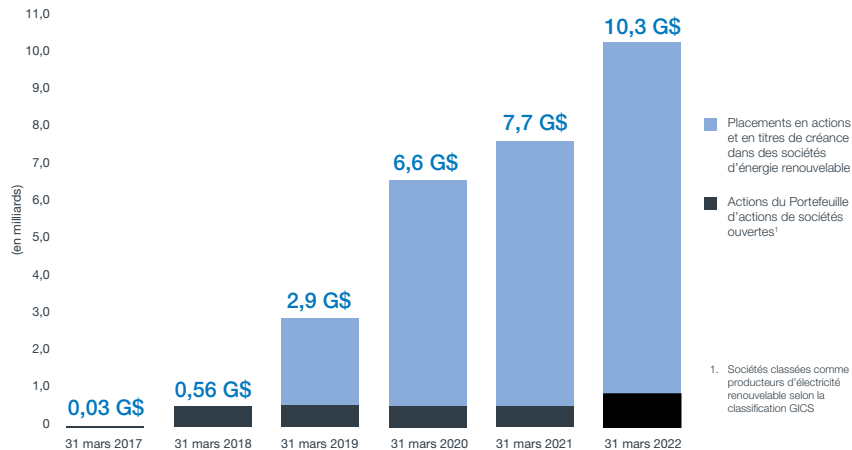
### Qu'entendons-nous par « actifs de transition »?

Nous considérons qu'un actif constitue un actif de transition si l'entreprise est dans un secteur à fortes émissions et qu'elle a annoncé son engagement à l'égard de l'atteinte de zéro émission nette assorti d'une cible et d'un plan de transition crédibles et qu'elle contribue de façon importante à la réduction des émissions mondiales. Les actifs sont admissibles s'ils sont certifiés par un tiers crédible. Les sociétés dont les revenus verts sont substantiels mais actuellement en deçà du seuil d'actif vert (soit un minimum de 95 %) peuvent aussi être considérées comme des actifs de transition, à condition qu'elles aient un plan crédible pour accroître leur part de revenus verts dans le temps.

## Nous continuons d'accroître nos placements dans les énergies renouvelables

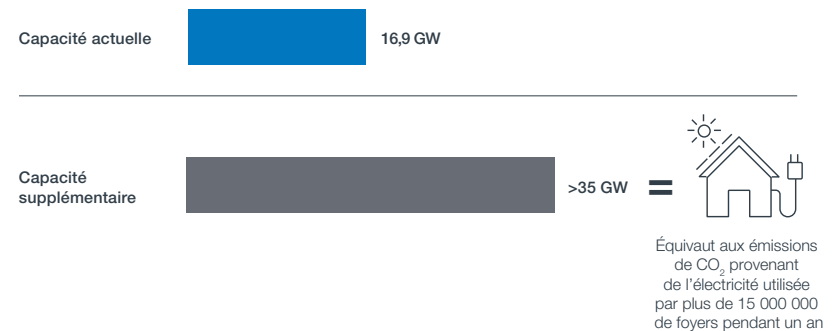
### Énergie renouvelable

L'exposition d'Investissements RPC aux énergies renouvelables cadre avec notre conviction selon laquelle la transition de l'économie dans son ensemble offre des occasions intéressantes d'obtenir d'intéressants rendements corrigés du risque à long terme.



### Les sociétés détenues dans le portefeuille du groupe Énergie durable continuent d'augmenter leur capacité de production d'énergie renouvelable à l'échelle mondiale

En plus de leurs capacités actuelles, les entreprises qui font l'objet d'investissements directs dans des projets d'énergie renouvelable de notre portefeuille Énergie durable ajoutent plus de 35 GW de nouvelles capacités d'énergie renouvelable à l'échelle mondiale. Si ces projets étaient opérationnels, ils pourraient alimenter au moins 15 millions de foyers supplémentaires avec de l'énergie propre.



## L'une des façons les plus efficaces de nous acquitter de nos responsabilités de gérance à titre d'actionnaire actif et de communiquer nos points de vue aux conseils d'administration et aux équipes de direction des sociétés ouvertes est de voter par procuration aux assemblées annuelles et extraordinaires des actionnaires

### Aperçu des votes par procuration en 2022

Exercice terminé le 30 juin 2022

#### Faits saillants des votes par procuration en 2022

Nous avons fait part de notre point de  
vue lors de

**3 817** assemblées

Nous avons exprimé notre droit de vote sur

**41 288** points à l'ordre  
du jour

Nous avons exercé notre droit de vote dans

**52** pays

Nous avons voté contre la direction dans

**11,58 %** des cas

Nombre d'assemblées  
auxquelles nous  
avons voté :

en Amérique du Nord

**1 481**

en Europe

**487**

en Amérique latine

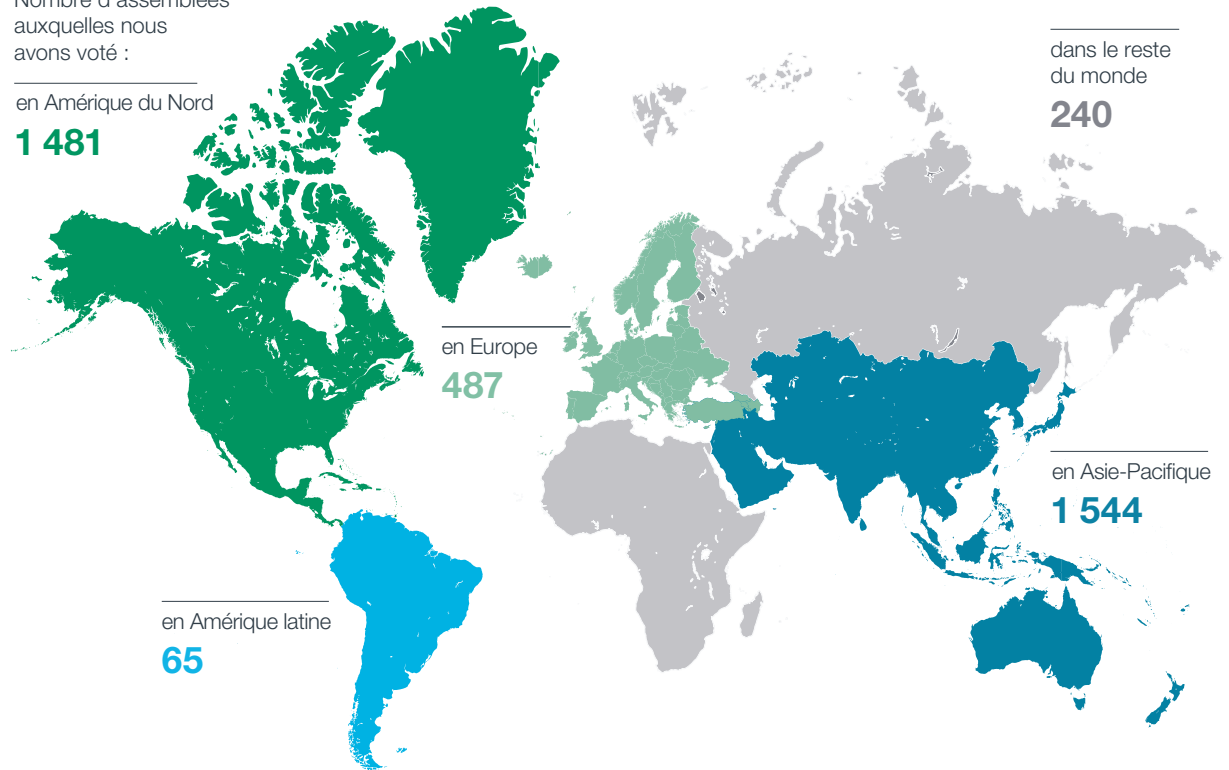
**65**

dans le reste  
du monde

**240**

en Asie-Pacifique

**1 544**



## Politique de vote sur les changements climatiques : Nous croyons que les conseils d'administration efficaces déterminent, quantifient et intègrent les risques et les occasions en lien avec le climat à leur stratégie, leurs activités et leurs rapports

En mars 2021, nous avons mis en place notre politique de vote sur les changements climatiques, en vertu de laquelle si les conseils d'administration n'ont pas pris en compte adéquatement les répercussions physiques et liées à la transition des changements climatiques, nous voterons contre le renouvellement du mandat du comité responsable de la surveillance des risques liés aux changements climatiques (ou d'un comité équivalent approprié).

Lorsque les attentes ne sont pas satisfaites, nous envisagerons d'appliquer cette pratique de vote à l'ensemble du comité, au président du conseil d'administration et à l'ensemble du conseil d'administration, lorsque nous constaterons une inaction dans ce domaine au cours des prochaines années.

### Statistiques sur les votes sur les changements climatiques

Au 30 juin 2021 (politique adoptée en mars 2021)

**42** sociétés pour lesquelles nous avons voté contre le renouvellement du mandat du président du comité des risques (ou d'un comité équivalent)

Ceci a entraîné **53** votes contre les administrateurs

**17** sociétés pour lesquelles notre mobilisation a donné lieu à des engagements importants et à des améliorations en matière de divulgation et de pratiques liées aux changements climatiques

**19** propositions d'actionnaires liées au climat que nous avons appuyées et qui visaient à obtenir des renseignements plus détaillés sur les risques et occasions liés aux changements climatiques

### Statistiques sur les votes sur les changements climatiques

Exercice terminé le 30 juin 2022

**35** sociétés pour lesquelles nous avons voté contre le renouvellement du mandat du président du comité des risques (ou d'un comité équivalent)

Ceci a entraîné **65** votes contre les administrateurs

**35** sociétés pour lesquelles notre mobilisation a donné lieu à des engagements importants et à des améliorations en matière de divulgation et de pratiques liées aux changements climatiques

**20** propositions d'actionnaires liées au climat que nous avons appuyées et qui visaient à obtenir des renseignements plus détaillés sur des sujets comme la gestion opérationnelle des émissions, la résilience du portefeuille d'actifs et les politiques publiques



## Politique de vote au sein des conseils d'administration : Nous avons ajouté une nouvelle politique de vote pour rehausser notre attention à l'égard des conseils d'administration de nos sociétés ouvertes en portefeuille

Dans une structure de conseil d'administration renouvelable par tranches, seul un sous-ensemble d'administrateurs est soumis à l'élection des actionnaires à chaque assemblée générale annuelle. Cette structure entrave activement les droits des actionnaires d'obliger des administrateurs précis à rendre des comptes chaque année.

Nous envisagerons de voter contre tous les administrateurs soumis à une élection lorsque le vote contre un ou plusieurs administrateurs est justifié en vertu de nos Principes et directives de vote par procuration.

Nous nous attendons à ce que les sociétés dotées de conseils d'administration renouvelables par tranches établissent clairement des dispositions de temporisation appropriées définissant le moment où l'élection annuelle des administrateurs commencera, lorsque la base d'actionnaires s'élargira à mesure que la société gagnera en maturité, et que la gouvernance se dotera d'un échéancier raisonnable pour mettre en œuvre des pratiques exemplaires.

### Statistiques sur les votes aux conseils d'administration renouvelables par tranches

Exercice terminé le 30 juin 2022

**200** assemblées des actionnaires au cours desquelles nous avons appliqué notre politique de vote au sein des conseils d'administration renouvelables par tranches

**555** votes contre les administrateurs en vertu de la politique de vote au sein des conseils d'administration renouvelables par tranches

Nous avons appuyé **100 %** des propositions de la direction visant à libéraliser le renouvellement du conseil d'administration

Nous avons appuyé **100 %** des propositions d'actionnaires demandant au conseil de libéraliser le renouvellement du conseil d'administration

## Politique de vote axée sur la diversité des genres au sein du conseil : Nous avons amélioré nos pratiques de vote sur la diversité des genres au sein du conseil d'administration en élargissant la portée d'application de notre seuil de 30 % pour la représentation des femmes pour inclure l'Afrique du Sud et la Nouvelle-Zélande

**POLITIQUES**

| 2017  | 2018  | 2019  | 2020  | 2021   | 2022   |
|---|---|---|---|--|--|
| <p><b>Nous avons lancé nos pratiques de vote axées sur la diversité des genres au Canada.</b></p> <p>Pour ce qui est de nos placements dans des sociétés ouvertes canadiennes, nous <b>avons commencé à voter contre l'élection du président du comité des candidatures si le conseil d'administration ne compte aucune (0) administratrice*</b>.</p>  | <p><b>Nous avons élargi nos pratiques de vote axées sur la diversité des genres au Canada.</b></p> <p>Pour ce qui est de nos placements dans des sociétés ouvertes canadiennes, nous avons commencé à voter contre tous les membres du comité des candidatures des sociétés pour lesquelles nous avons voté contre le président du conseil en 2017 si, depuis, la société n'avait pas fait de progrès pour remédier à l'absence de femmes dans le conseil*.</p> | <p>Pour ce qui est de nos placements dans des sociétés ouvertes canadiennes, nous avons élargi cette approche et avons commencé à voter contre les présidents des comités des candidatures des conseils faisant partie de l'indice composé S&amp;P/TSX qui ne comptent qu'une (1) seule administratrice*.</p>                                      | <p> Durant la période de vote de 2020, nous avons envisagé de voter contre l'ensemble du comité responsable des mises en candidature d'administrateurs si des progrès suffisants en matière de diversité des genres n'étaient pas réalisés dans les entreprises contre lesquelles nous avons voté en 2019.</p>   | <p><b>Nous avons élargi nos pratiques de vote axées sur la diversité des genres à l'échelle mondiale pour ce qui est des sociétés situées aux États-Unis, au Canada, dans les pays développés d'Europe et en Australie, pour commencer à voter contre le président du comité des candidatures si le conseil d'administration compte moins de 30 % d'administratrices (après arrondissement)*.</b></p> <p><b>Dans tous les autres marchés, nous avons continué de voter contre le président du comité des candidatures si le conseil n'avait pas au moins une administratrice*.</b></p> | <p><b>Nous avons amélioré nos pratiques de vote sur la diversité des genres en ajoutant l'Afrique du Sud et la Nouvelle-Zélande aux pays où nous voterons contre le président du comité des candidatures si le conseil compte moins de 30 % d'administratrices*.</b></p> <p><b>Dans tous les autres marchés, nous continuerons de voter contre le président du comité des candidatures si le conseil n'a pas au moins une administratrice*.</b></p> <p><b>Nous envisagerons de voter contre l'ensemble du comité des candidatures ou, selon le cas, tous les administrateurs en exercice, si les progrès en matière de diversité des genres ont été insuffisants au cours des années ultérieures.</b></p> <p>Nous prévoyons d'appliquer un seuil arrondi de 30 % à un plus grand nombre de pays et de marchés au cours des prochaines années, y compris les marchés émergents.</p> |
|   |   | <p><b>Nous avons lancé nos pratiques de vote axées sur la diversité des genres dans le monde.</b></p> <p>Pour ce qui est de nos placements dans des sociétés ouvertes mondiales, nous avons commencé à voter contre l'élection du président du comité des candidatures si le conseil d'administration ne compte aucune (0) administratrice*.</p>  | <p> Nous avons élargi nos pratiques de vote axées sur la diversité des genres pour voter contre l'ensemble du comité responsable des mises en candidature d'administrateurs si des progrès suffisants en matière de diversité des genres n'étaient pas réalisés dans les entreprises contre lesquelles nous avons voté en 2019.</p>  | <p>Nous avons continué d'élargir notre opposition à l'ensemble du comité des candidatures si des progrès suffisants n'ont pas été réalisés au cours des années subséquentes.</p>   |  |

\* À moins qu'il y ait des circonstances atténuantes justifiant une exception.

Dans le cadre de notre politique mondiale élargie sur la diversité des genres, pendant l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 2022, nous avons voté contre **357** entreprises à l'échelle mondiale :

|                            |                            |                           |
|----------------------------|----------------------------|---------------------------|
| Canada : <b>15</b>         | États-Unis : <b>234</b>    | Europe : <b>23</b>        |
| Asie-Pacifique : <b>82</b> | Amérique latine : <b>2</b> | Reste du monde : <b>1</b> |

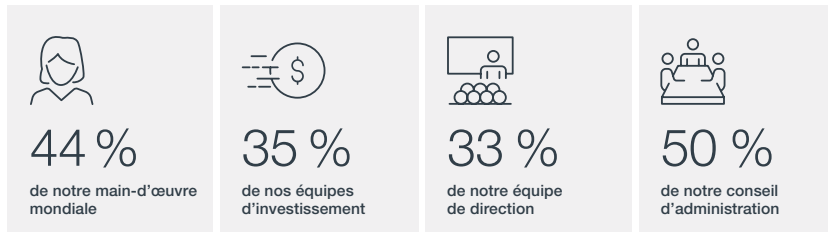
En 2022, nous avons également mis à jour nos Principes et directives de vote par procuration afin d'accroître la responsabilité de la diversité des genres au sein du conseil d'administration pour tous les administrateurs en exercice. Nous avons également souligné l'importance de l'inclusion dans la dynamique des conseils d'administration.

## Nous bâtissons un milieu de travail inclusif où tous les collègues se sentent soutenus, respectés et valorisés pour leurs qualités individuelles et pour leurs contributions uniques

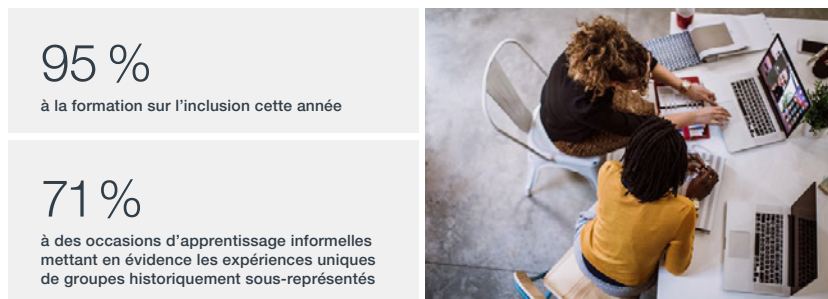
Notre mission est de contribuer à établir les bases permettant à 21 millions de cotisants et bénéficiaires canadiens d'assurer leur sécurité financière pendant leur retraite. Ce mandat public favorise un rendement élevé, attire et conserve les meilleurs talents de diverses collectivités et relie les employés de nos bureaux à l'échelle mondiale.

### Statistiques au 31 mars 2022

#### Représentation des femmes



#### Inclusion :



#### Représentation des minorités

